

En utilisant Yahoo!, vous acceptez que Yahoo! ainsi que ses [partenaires](#) puissent installer des cookies à des fins notamment de personnalisation du contenu ou de la publicité. Pour en savoir plus, consultez notre [politique relative à la vie privée](#)

mer. 14 août 2013, 09:13 HAEC - La bourse ferme dans 8 h 17 min

Risques de blanchiment d'argent dans les vignobles français



Reuters – mar. 13 août 2013 08:57 HAEC

PARIS (Reuters) - La cellule française de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Tracfin) met en garde contre le risque de blanchiment d'argent dans les vignobles français rachetés par des investisseurs étrangers, rapporte mardi Le Figaro.

Dans son rapport 2012 publié fin août, le service de renseignement financier français "s'intéresse au secteur vitivinicole" et pointe des risques de montages juridiques complexes, écrit le quotidien.

"Sur les 27.000 déclarations reçues chaque année par Tracfin pour des soupçons d'argent sale, une dizaine concerne le secteur du vin. En 2007, les inquiétudes au sujet de son commerce portaient seulement sur quatre ou cinq cas à travers la France", ajoute-t-il. "Depuis 2010, le chiffre a triplé."

Les opérations sont réalisées avec des "sociétés en cascades installées dans des pays à fiscalité privilégiées", note Tracfin qui appelle les notaires et les banques à faire preuve d'une "vigilance accrue" face aux mouvements financiers pour les propriétés vitivinicoles."

"Un investisseur peut avoir un comportement rationnel au début de la transaction et le maillon faible peut se dévoiler trois, voire cinq ans plus tard", souligne une source à Bercy citée par Le Figaro.

Marine Pennetier